



**ZONE
AGRICOLE
PROTÉGÉE**
à Saran

Repères septembre 2018
n° 245
le magazine de la ville de Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **20 juin :** Cérémonie de la citoyenneté en préfecture, au cours de laquelle Mme Charlotte Cassara et M. Abdulkader Djera se sont vus remettre le livret de la citoyenneté ainsi que le décret et la déclaration de nationalité française.

◀ **18 juin :** Beaucoup de monde (et de convivialité) lors de l'inauguration du restaurant Baïla pizza devant la salle Imax Pathé.



◀ **20 juin :** La fête de la musique bat son plein tous azimuts intra et extra muros.



◀ **23 juin :** Le centre nautique affiche complet lors du gala proposé par l'USM natation artistique (ex-natation synchronisée) de Saran.



◀ **29-30 juin :** Deux jours durant, l'école municipale de danse propose les superbes spectacles L'envers du décor et Le manoir s'anime, lors de son traditionnel gala à la halle des sports.



L'amicale des sapeurs pompiers Ormes-Saran a décidé d'accompagner cette année l'association « Un arc-en-ciel pour Clara » ; association qui œuvre pour permettre à cette petite fille handicapée d'avoir des soins et du matériel adapté à son handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec l'amicale et à participer lors de la vente de son calendrier dont une partie des bénéfices sera remise à l'association.

Contact : Jérémy Fagot 06 65 45 12 75.

23 juin : Jeunesse, effervescence, musique, jeux, cris et joie : Le Vilpot en fête !



SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Brèves	p.20
Chiffre du mois	p.21
Travaux	p.22
Tribunes politiques	p.23
Travaux / Aménagement	p.24
Association	p.26
Anniversaire	p.27
Carnet de route	p.27
Reflet Saranais	p.28



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Du bon équilibre du développement du territoire

Aménager une ville, c'est souvent jouer l'équilibriste. Saran ne déroge pas à la règle. Entre la pression des uns qui cherchent à valoriser leur terrain à tout prix et le souhait des autres qui voudraient conserver la commune tel un village des années cinquante, il y a un juste milieu qu'il faut trouver et qui bouge en permanence. Tout cela en tenant compte des lois et règlements qui encadrent les décisions.

Placer le curseur au bon endroit, c'est le rôle des élus en fonction de l'ambition qu'ils portent pour leur ville. Notre politique repose sur le maintien d'un équilibre entre les trois composantes qui font une cité : logements, activités économiques et espaces verts ou naturels.

C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de créer une Zone Agricole Protégée (ZAP) dans l'ouest de la commune. Commencée en 2016, la procédure touche à sa fin puisque le dossier est entre les mains du Préfet qui doit donner sous peu sa réponse. À l'heure où j'écris ces lignes, j'espère même qu'elle m'est parvenue. L'enquête publique s'étant conclue sur un avis favorable, nous avons bon espoir que la Préfecture aille dans le même sens.

Tout commencera alors. Car il ne s'agit pas de protéger pour figer et ne rien bouger. Au contraire, l'objectif est de créer un espace de vie où se mêleront activités agricoles et activités de loisirs, sans toutefois dénaturer cet espace qui doit rester naturel.

Un maraîcher bio est déjà en cours d'installation près du Centre de loisirs Marcel-Pagnol, un projet de ferme pédagogique est en réflexion. D'autres activités pourraient trouver leur place telle que l'arboriculture, un rucher... Nul doute que les acteurs de ces projets auront envie de partager leurs connaissances avec les Saranais et les plus jeunes en particulier.

Il s'agira aussi de faire de cette ZAP, un espace de loisir où vous pourrez vous promener, vous détendre ou faire du sport. Nous pourrions imaginer un sentier découverte de la faune et de la flore et encore bien d'autres choses. Tout cela se fera avec les habitants. Au cours des prochains mois, nous réfléchirons ensemble pour faire émerger des idées qui deviendront peut-être des projets. Nous devons faire de cet espace, votre espace. Allez Saranais, on commence à réfléchir et l'on se retrouve au forum du 8 septembre pour échanger.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Maryvonne Hautin

QUELQUES DATES A RETENIR

4 SEPTEMBRE. Présentation de l'équipe de Saran Loiret Handball Proligue.

8 SEPTEMBRE. Forum des Associations.

8 SEPTEMBRE. Accueil des nouveaux habitants.

14 SEPTEMBRE. Handball Proligue Saran/Dijon, Halle des sports.

18 SEPTEMBRE. Rencontre-dédicace avec Michel Bussi, médiathèque.

20 SEPTEMBRE. Présentation de la saison 2019 du Théâtre de la Tête noire, théâtre municipal.

21 SEPTEMBRE. Conseil municipal, mairie.

22 SEPTEMBRE. Balade des élu(e)s dans le quartier Fassière.

28 SEPTEMBRE. Handball Proligue Saran/Nice, Halle des sports.

29 SEPTEMBRE. Réunion de quartier salle des Aydes.

6 OCTOBRE. Fête du quartier Chêne Maillard.

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr



www.facebook.com/villesaran

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) **et mise en pages :** Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** septembre 2018

Imprimé sur papier FSC recyclé

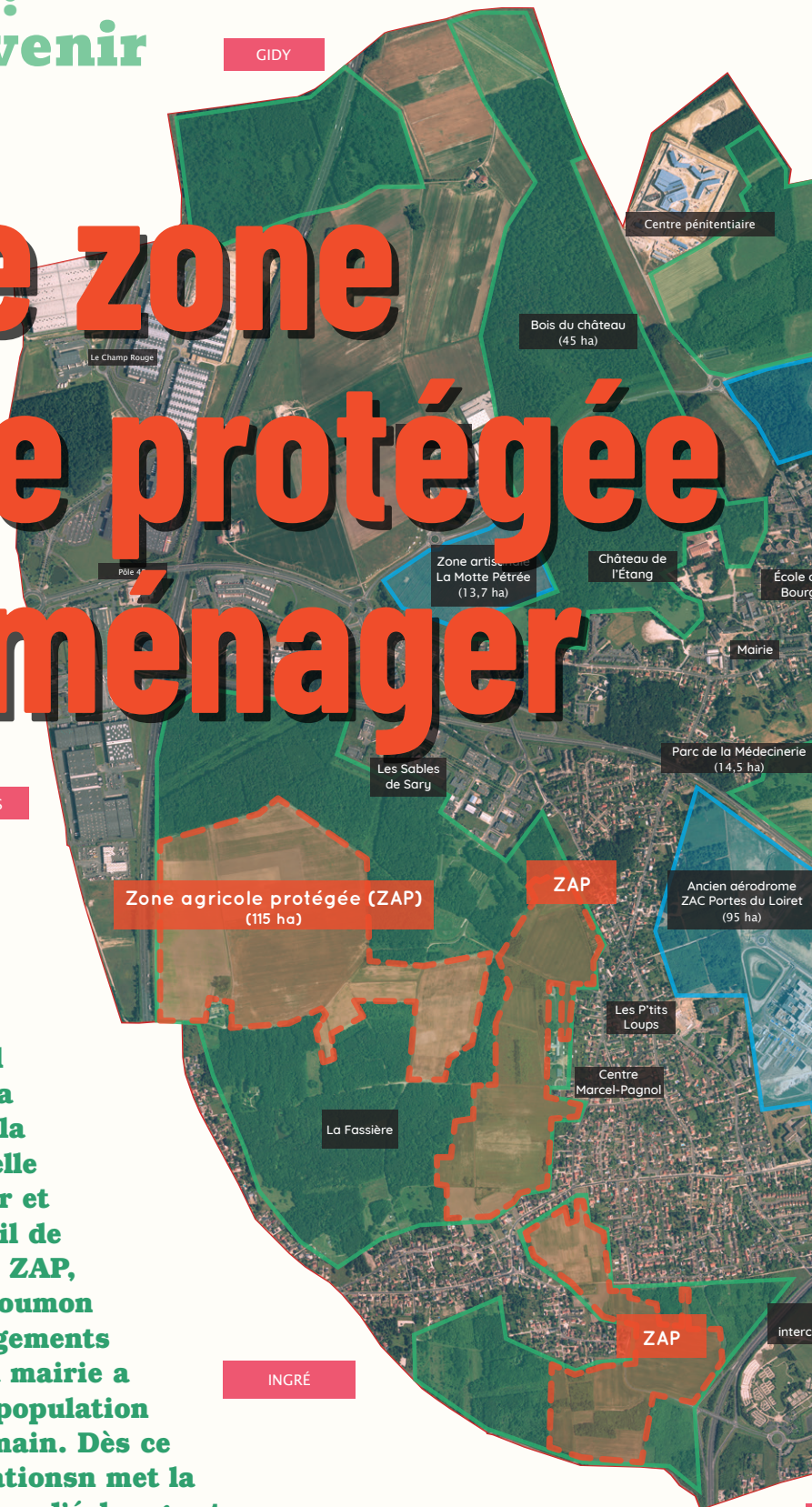
• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

**Les Brosses,
Paradis et La Fassière,
les Viviers :
un secteur en devenir**

Une zone naturelle protégée et à aménager



Le classement du secteur Brosse-Fassière-Paradis-Viviers en Zone Agricole Protégée est sur le point d'aboutir. La mairie attend l'arrêté préfectoral prochain qui la validera. Cette ZAP va affirmer la vocation agricole de la zone naturelle ouest et permettre de maintenir et de valoriser la trame verte. Outil de protection du foncier agricole, la ZAP, et ses 115 hectares, est aussi un poumon vert qui va faire l'objet d'aménagements pour un meilleur cadre de vie. La mairie a prévu une large consultation de la population pour dessiner son visage de demain. Dès ce 8 septembre le Forum des associations met la ZAP à l'honneur avec exposition, temps d'échange et de concertation.



En demandant à la préfecture d'instaurer un périmètre de ZAP, la mairie affirme sa volonté de maintenir et de préserver la composante agricole de la commune et de freiner l'urbanisation du secteur ouest de la commune.

Outil pour favoriser la conservation agricole et en préserver la biodiversité, la ZAP désigne un zonage de l'activité agricole. Cet outil d'aménagement va permettre de protéger et de valoriser ce territoire qui présente un intérêt général et est au carrefour de nombreuses thématiques : avenir de l'agriculture sur Saran, enjeux sur l'environnement, le paysage, le cadre de vie...

Une zone naturelle convoitée qu'il convient de protéger

« J'ai bon espoir que le préfet prenne un arrêté favorable avant la rentrée, dit **Maryvonne Hautin, maire**. C'est cohérent et souhaitable car il y a une réelle nécessité de protéger cet espace et son potentiel agricole.

Notre dossier, établi avec l'appui de la Safer, est bien ficelé. Nous y avons associé les différents acteurs du monde agricole (exploitants, Chambre d'agriculture...) en tenant compte également de ce que les habitants ont apporté lors de l'élaboration du PLU. Cette ZAP n'a pas été facile à monter mais elle sera encore plus difficile à démonter ».



Constituée de zones agricoles et de zones naturelles, la Zone Agricole Protégée de 115 hectares se compose

de deux parties. D'une part le secteur Brosse-Fassières-Paradis (90 hectares) et celui du Viviers (25 hectares) (voir par ailleurs). La sauvegarde de la zone naturelle a pour but de pérenniser les exploitations agricoles existantes et de maintenir les zones boisées cultivables. La zone Brosse-Fassière-Paradis-Viviers, espace naturel sensible, abrite un biotope riche avec des nombreuses espèces animales et végétales répertoriées. Mammifères, oiseaux, insectes, amphibiens... tout un ensemble qui participe à la qualité environnementale et au cadre de vie de la commune. « Tout cela a été répertorié lors de l'inventaire de la biodiversité, étude commandée par la municipalité (voir Repères n°238 de janvier 2018) et qu'il

LÉGENDE

- Zone boisée
- Parc des sports Roland-Rabartin
- Habitat / Économie
- Zone agricole protégée (ZAP)



conviendra de faire vivre tous ensemble » précise Maryvonne Hautin.

« Nous avons sur Saran de grands espaces verts qui attisent la convoitise, affirme **José Santiago, adjoint aux travaux et à l'environnement**. Il y a eu sur la Fassière de la part de la métropole trois plans économiques qui heureusement n'ont pas abouti. La métropole a également inscrit la ferme de la Brosse dans le SCoT (document intercommunal sur la cohérence du



José Santiago et Mathieu Gallois

territoire) avant de la retirer. Il faut rester vigilant. Cette ZAP va nous aider à protéger durablement cette zone ».

Des projets pour et par les habitants

La mairie a été à l'écoute des attentes de la population lors du montage du dossier, comme avec l'association « Les Toits », col-

lectif d'habitants du quartier de la Fassière. Elle le sera dans le second temps, celui de la réalisation de la ZAP. « C'est un lieu important pour la commune, affirme **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la vie des quartiers, la citoyenneté et la démocratie**. C'est un espace investi par les Saranais. C'est bien que les gens se l'approprient pour conserver tout ça. Il y a un réel potentiel d'implication des habitants ainsi qu'un réel potentiel d'aménagement. La population est attachée à ce que ça reste un espace naturel ».

À l'instar de **Jean-Pierre Bournaveaux, 61 ans, habitant rue de la Fassière** : « La création d'une zone protégée est une bonne chose. Nous avons la chance d'avoir ces terres agricoles, avec des productions de blé, de colza... qu'il faut préserver. Ainsi que les espaces verts avec une faune (chevaux, lapins, lièvres, perdreaux...) et flore remarquables. Sans oublier la mare et le vivier. C'est bien que les gens puissent profiter citoyennement de cet espace de qualité. Pourquoi pas des projets autour de la pépinière municipale et de ses ruches ? ». Et d'ajouter comme un cri du cœur : « Stop aux dépôts sauvages ! ».

Michaël Trioreau, 50 ans, riverain de la rue de la Haute Maison, abonde : « J'emprunte souvent les chemins et y rencontre beaucoup de monde. Pas que des



Jean-Pierre Bournaveaux et Michaël Trioreau

Saranais. C'est un lieu de rencontre, de promenade. Les gens y courent, pratiquent le VTT... Nous avons un superbe terrain de jeu. Il faut des idées et des actes. Je veux bien apporter ma pierre à l'édifice. On aura besoin de tout le monde pour aménager l'espace et aussi l'entretenir. Je dis merci à la mairie pour la création de la ZAP ».

Si les futures opérations seront pilotées par le service municipal de l'aménagement, ce n'est pas celui des espaces verts qui va toutes les réaliser. L'aménagement de cette ZAP est une affaire citoyenne. Que les gens soient acteurs dans la valorisation de leur environnement

Information, consultation, concertation

Une fois le classement en ZAP validé par le préfet il s'agira de savoir ce qu'on en fait.

Un périmètre, deux secteurs

- **Le secteur des Brosses-Fassière-Paradis (90 ha)** est situé à l'est de l'autoroute A10 et à l'ouest de la commune. Il est délimité dans sa partie nord-est par le parc d'activités des Sables de Sary. Il fait partie d'un ensemble de parcelles boisées et cultivées. L'activité agricole y est principalement tournée vers des productions de céréales, tandis que les parcelles de vergers, vignes et maraîchage ont progressivement disparu. Il y a un réel potentiel de remise en culture de ces friches. La grande parcelle au nord, dite de la ferme des Brosses, fait 47 hectares.

- **Le secteur des Viviers (25 ha)** est localisé en limite de commune vers Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle et par la tangentielle à l'est. On y cultive principalement des céréales. C'est un site qui comprend des zones de friches et de jachères ainsi que des secteurs boisés de faible surface qui peuvent être rendus à l'agriculture.



La façon dont elle sera gérée, équipée, aménagée... « Quelle identité lui donner ? Avec quelle volonté ? questionne Maryvonne Hautin. Il faut démarrer sur un chemin de cohérence. Nous avons déjà commencé à travailler et réfléchir avec un cabinet d'études qui est admiratif de la richesse naturelle de cette zone et de son potentiel. Nous allons engager une vaste concertation avec les habitants, au-delà du quartier. Les consulter par tous les canaux. Toutes les idées sont bonnes à entendre. On ne va rien se refuser ».

Quelques pistes émises par les habitants ont déjà été lancées : réimplanter des vergers, ouvrir les zones forestières avec quelques prairies, installer des bancs, créer des cabanes en bois... La population doit s'approprier cette ZAP et être source de propositions, de projets, d'idées.

Il s'agit aussi de faire découvrir cette zone au public par des actions comme celles du 8 juillet où le Cyclospectacle l'a emprunté. La mairie mènera des actions d'information et de sensibilisation à destination de la jeunesse (les écoles, les centres de loisir...). Comme cette action pédagogique à Pâques avec les enfants du centre Marcel-Pagnol qui, avec l'association Loire Nature Environnement, ont réalisé un circuit éducatif sur la faune et la flore, à disposition du public. Et Maryvonne Hautin de conclure « Premier temps d'échange : lors du Forum des Associations le 8 septembre où tout un chacun aura le loisir de s'informer, discuter, faire des propositions pour l'avenir de cette zone « verte », dont l'identité est à construire avec les Saranais.

• Clément Jacquet

Maraîchages bio

La création d'une ZAP est née, entre autres, de la volonté communale de maintenir et réinstaller une agriculture diversifiée et de proximité, privilégiant les circuits courts de distribution. La mairie accompagne deux projets d'installation d'agriculteurs bio. **Damien Pinsault a installé sa micro ferme biologique.** Le maraîcher bio cultive des légumes classiques replante des arbres fruitiers... Une production diversifiée avec vente des fruits et légumes sur place.

Parallèlement, **l'installation d'un couple d'agriculteurs bio est à l'étude.**

Quelques dates clés

Décembre 2016 - Première délibération du Conseil municipal. Proposition faite au préfet. Permet d'effectuer un diagnostic agricole et de définir un périmètre.

27 novembre 2017 - Délibération du Conseil municipal qui modifie et précise la précédente.

du 19 mars au 18 avril 2018 - Enquête publique diligentée par le préfet et présentée à la population.

17 mai - Le commissaire enquêteur émet un avis favorable.

28 juin - Délibération du CM.

Tous les clignotants sont au vert pour que le préfet valide la création de la ZAP. La troisième du Loiret.



De nombreuses petites parcelles

L'espace de la ZAP se caractérise par une grande zone de multipropriétés. Une multitude de petites parcelles souvent synonymes d'enrichissement à réduire ou à maîtriser. Le travail de la mairie va, dans un premier temps, consister à identifier les propriétaires. La mairie a la possibilité de racheter certaines parcelles ce qui lui permettra d'accroître ses réserves foncières. Elle a également le pouvoir de contraindre les propriétaires à entretenir leurs terrains (Ndlr : la ZAP est une servitude d'utilité publique). Comme le petit parcellaire court le risque de devenir de l'habitation, la mairie a mis une protection.





Mercredi 27 juin dans l'après-midi. C'est sous un soleil radieux et en présence d'un public nombreux et enthousiaste qu'a été inauguré le terrain multisports du Bourg, situé à proximité du Centre équestre. Doté d'un terrain en synthétique, de buts de foot et de panneaux de basket, il dispose également d'une piste extérieure avec trois couloirs. Ce nouveau terrain multisports accessible présente bien des atouts. Parmi ceux-ci, sa localisation, idéale pour les jeunes du Bourg, ou encore la possibilité de pratiquer plusieurs sports (football, basket, athlétisme, badminton, roller...) entre jeunes et en toute autonomie, ou lors de rendez-vous proposés par les animateurs. À terme, cet équipement convivial et familial devrait permettre de créer du lien entre les habitants et les jeunes. « J'espère que cette structure donnera entière satisfaction et qu'elle sera respectée » a résumé dans son intervention Jacky Mazzuca, adjoint au sport. Un souhait partagé par nombre de jeunes présents « Il faudra en prendre soin pour qu'elle dure longtemps » ont-ils souligné. Près de 136 000 euros, dont 50 % pris en charge par diverses aides et subventions, ont été nécessaires afin de réaliser ce terrain multisports. Outre la coupe du ruban, cet après-midi inaugural a été ponctué par une démonstration des U15 filles de l'USM Saran Basket, suivie par le traditionnel verre de l'amitié.

Le
**CITY
PARK**
au cœur
de l'action

• **Arnaud Guilhem**

Inauguration
au cimetière
des Ifs

Préau pour les uns, halle pour les autres... La nouvelle structure édifée dans la partie ouest du cimetière intercommunal des Ifs a été inaugurée officiellement le mardi 29 mai en fin de journée par **Maryvonne Hautin**, en présence des élus de Saint-Jean-de-La-Ruelle et de Fleury-les-Aubrais. L'occasion notamment de féliciter et de remercier publiquement les élèves du lycée professionnel Gaudier-Brzeska, qui ont travaillé main dans la main avec les agents des services techniques de Saran pour ce chantier-école grandeur nature.

Des entreprises étant par ailleurs partie prenante de ce projet. Désormais, le cimetière des Ifs peut accueillir des cérémonies civiles en tout temps et dans les meilleures conditions. Ce projet d'un coût de 80 000 euros a été planifié depuis deux ans par le Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique). Le chantier a été lancé au cours de l'hiver. Installé sur une dalle en béton et accessible par une rampe en pente douce, le nouvel édifice abrité de 70 m² repose sur des piliers et une charpente en bois recouverte d'ardoise. Une construction pérenne, destinée à remédier aux caprices de la météo. Ses abords immédiats ont été engazonnés. Particularité de ce chantier, l'implication des élèves de deux classes de Bac pro technicien constructeur bois, et ceux de BTS SCBH (Systèmes constructifs bois habitat), sous la houlette de leurs enseignants. Une expérience grandeur nature pour ces futurs professionnels qui bénéficie aux administrés des trois communes.

• **Arnaud Guilhem**



FELIPE MARTINEZ

LA PHOTO, UN ART MAJEUR

Du 7 au 30 septembre, la galerie du château de l'Étang accueille les photographies de Felipe Martinez. Une exposition de rentrée de qualité, à ne pas manquer, où le noir et blanc magnifie la vie.

Une beauté formelle associée à un parti pris original dans la composition. La trentaine de clichés accrochés aux cimaises de la galerie du château de l'Étang, dont plusieurs grands formats, sont autant d'œuvres qui méritent de prendre son temps pour les apprécier. L'exposition se décline dans les trois salles, chacune avec sa thématique : photos de villes, d'ici et d'ailleurs, portraits d'anciens étudiants pour celui qui pendant 24 ans fut professeur à l'Esad (ex-École des beaux-arts d'Orléans) et enfin photos de jardins, de potagers, de paysages aménagés... Felipe Martinez a fait ses débuts dans la photographie de paysages urbains, d'architecture. Il y voue toujours une réelle appétence. C'est via le collectif orléanais d'artistes indépendants « Oulan-Bator » que la passion pour la capitale mongole a pris corps dans les années quatre-vingt-90. D'où la présence de nombreux clichés de la ville asiatique mythique mais aussi d'Orléans, Blois, Athènes... « L'idée est de faire des tableaux, dit le photographe blésois. Je n'ai pas l'âme d'un reporter. Ma démarche photos est lourde d'observation. On crée une histoire avec cette façon d'observer le monde. C'est tout cela qu'il faut parfois transmettre. Je suis dans la surprise d'atteindre toujours des instants que j'aurais pu ne pas atteindre ».

Derrière chaque photo une histoire

Les œuvres exposées seront accompagnées de textes explicatifs. Chaque univers photographique étant un monde en soi. Que ce soient les villes, les jardins ou les portraits d'étudiants, l'artiste aime expliquer la raison du déclenchement de son appareil,



le lien qui unit les clichés entre eux. « J'ai besoin de me fabriquer des histoires pour faire des photos, explique l'artiste. Et je nourris toujours mon goût pour le noir et blanc. J'y suis très attaché. Je sais bien voir les valeurs ». Des photos à feuilleter seront également à voir sur la grande table de verre. Felipe Martinez qui expose rarement, met un point d'honneur à être présent les week-ends, pour aller à la rencontre du public. « Pour moi le lieu n'est pas une galerie mais plutôt une extension de mon atelier, la possibilité de m'étendre. Je vais pouvoir discuter, montrer, ouvrir d'autres cartons de photos », dit celui qui fut adoubé dans le métier par **Lucien Clergue**, l'un des fondateurs des Rencontres de la photo d'Arles. Incontestablement Saran accueille en cette rentrée un photographe de grand talent.

• Clément Jacquet

L'EXPO

du vendredi 7 au dimanche 30 septembre

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h30 à 18h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 6 septembre
- à partir de 18h -

Carnet de voyages

C'est accompagné d'une météo clémente, parfois très chaude que les vacances d'été se sont déroulées sur Saran du 9 juillet au 31 août, pour les enfants et les jeunes.

L'événement marquant et enivrant de la coupe du monde de football de ce début de saison et de surcroît de la victoire de l'équipe de France, aura aussi renforcée les liens de convivialité, de solidarité, de vive émotion et la bonne humeur au sein des structures.

L'été, c'est avant tout une alchimie qui donne le rythme des loisirs au sein des activités jeunesse et de son club ado, du sport été animation - SEA, des centres de loisirs, du domaine du Grand Liot sans oublier la médiathèque, le château de l'Étang et sa programmation culturelle sur le thème de "Ces années là !" (années 80-vintage).

Des animations riches et variées menées de front par près de 140 encadrants (animateurs, éducateurs, responsables, bibliothécaires...) qu'ont pu savourer plus de 350 enfants et jeunes en juillet et 250 en août (moyenne de fréquentation journalière).



« Nous aimons nous retrouver entre copains à SEA pour pratiquer tous les sports que l'on aime »
Satisfaction du groupe pour l'obtention du brevet des collèges (le 11 juillet)



Andrew et Amaury - 12 ans
« À la base, on peut vraiment proposer nos idées, être associé dans les décisions et être libre dans nos choix. Nous aimons le cinéma et nous avons pu réaliser notre propre film avec tout le matériel »

Quelques témoignages vacances



Ela, Loane et Oumniya - 7/8 ans
« À Pagnol, on s'amuse bien, on fait des sorties, des camps, des activités que l'on choisit »



Des animations de plein air avec SEA



Des journées conviviales dans les quartiers



Rencontre entre l'association des paralysés de France (APF) et le club mécanique



Des jeux d'eau, des activités, des sorties, des camps pour les centres de loisirs Marcel-Pagnol et base de la Caillerette



Des animations festives à la médiathèque



Grand Liot



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

DU 22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2018

Les centres de loisirs Marcel-Pagnol et base de la Caillerette : « En voir de toutes les couleurs ! » pour les enfants de 3-5 ans, « Vis tes rêves » pour les enfants et jeunes de 9 à 14 ans de la base de la Caillerette ». Les stages sportifs : « De l'aventure au foot et multisports » pour la première semaine des vacances et du « Judo et multisports » pour la seconde »
> ATTENTION - derniers jours de réservation pour cette période - Centres de loisirs et stages sportifs > le 8 septembre 2018.

Domaine du Grand Liot : « À la recherche des animaux sauvages » pour la première semaine et « Viens te faire peur pour halloween » pour la seconde.

Séjour du 22 au 26 octobre > le 29 septembre 2018

Séjour du 29 octobre au 2 novembre > le 6 octobre 2018

Les mercredis en centres de loisirs : Période du 7 novembre au 19 décembre 2018 **> le 26 septembre 2018.**

POUR RAPPEL : obligation d'inscription puis de réservation pour les prestations ci-dessous

Les accueils périscolaires du matin et du soir

> 7 jours avant le jour souhaité

Le temps de restauration scolaire

> 21 jours (3 semaines) avant le jour souhaité

Les centres de loisirs et les stages sportifs

> 6 semaines avant le 1^{er} jour de la période souhaitée

Les séjours vacances au Grand Liot

> 3 semaines avant le 1^{er} jour de la période souhaitée

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER...

- **Inscriptions aux écoles municipales de danse, de musique et de sport** jusqu'au 15 septembre et reprise des cours le 17 septembre 2018
- Pour tout savoir sur les disciplines sportives et culturelles proposées à vos enfants dès 6 ans (scolarisé en CP), ne manquez pas **le forum des associations le samedi 8 septembre 2018 à la halle des sports.**
- **Fête de quartier du Chêne Maillard le samedi 6 octobre** « le chêne met l'ambiance » (journée festive et conviviale)

AUTRES INFORMATIONS

Secrétariat de la Direction Education et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Temps forts des loisirs jeunes en images :
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran

www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Septembre

LUNDI 3 SEPTEMBRE
Carottes râpées
vinaigrette
Rôti de dinde froid
Purée de pommes de terre
Babybel
Mousse au chocolat

MARDI 4 SEPTEMBRE
Taboulé (semoule bio)
Blanquette de veau à la crème
Haricots verts
Brie
Compote de pomme bio

MERCREDI 5 SEPTEMBRE
Concombres vinaigrette
Saumonette
sauce provençale
Frites
Kiri
Banane bio

JEUDI 6 SEPTEMBRE
Brioche au fromage
Escalope de poulet au curry
Petits pois carottes
Crème dessert

VENDREDI 7 SEPTEMBRE
Tomates et maïs
Filet de poisson blanc
crème citron
Riz créole bio
Fromage blanc
Prune

LUNDI 10 SEPTEMBRE
Céleri rémoulade
Émincé de volaille mariné
Farfalles bio
Camembert à la coupe
Prune

MARDI 11 SEPTEMBRE
Salade de pâtes bio
Filets de poisson frais à l'aneth
Ratatouille et blé
Édam bio
Raisin

MERCREDI 12 SEPTEMBRE
Betteraves vinaigrette
Sauté d'agneau au thym
Semoule bio
Flan nappé caramel

JEUDI 13 SEPTEMBRE
Melon
Tajine de volaille
Mélange de légumes de saison
Yaourt nature bio
Mœlleux au chocolat

VENDREDI 14 SEPTEMBRE
Salade composée
Omelette
Pommes de terre aux herbes
Poire

LUNDI 17 SEPTEMBRE
Œufs durs mayonnaise
Sauté de bœuf
sauce tomate
Haricots verts
Pik&Croq
Prune

MARDI 18 SEPTEMBRE
Salade iceberg
Escalope de dinde à l'estragon
Pommes noisette
Liégeois au chocolat

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
Salade de perles
Filet de colin sauce thai
Brocolis
Chamois d'Or
Compote

JEUDI 20 SEPTEMBRE
Concombres vinaigrette
Rôti de porc sauce cajun (rôti de dinde)
Céréales gourmandes bio
Comté
Pomme bio

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
Tarte au fromage
Cuisse de poulet
Courgettes
Bûche de chèvre
Melon

LUNDI 24 SEPTEMBRE
Radis et beurre
Poisson pané
Pommes de terre vapeur
Petit suisse
Compote

MENU VÉGÉTARIEN
MARDI 25 SEPTEMBRE
Haricots verts vinaigrette
Spaghettis bio sauce végétarienne
Leerdammer
Clafoutis

MERCREDI 26 SEPTEMBRE
Tomates mozzarella
Blanquette de dinde
Carottes
Raisin

JEUDI 27 SEPTEMBRE
Salade coleslaw
Saumon sauce aneth
Riz bio
Fromage blanc aromatisé

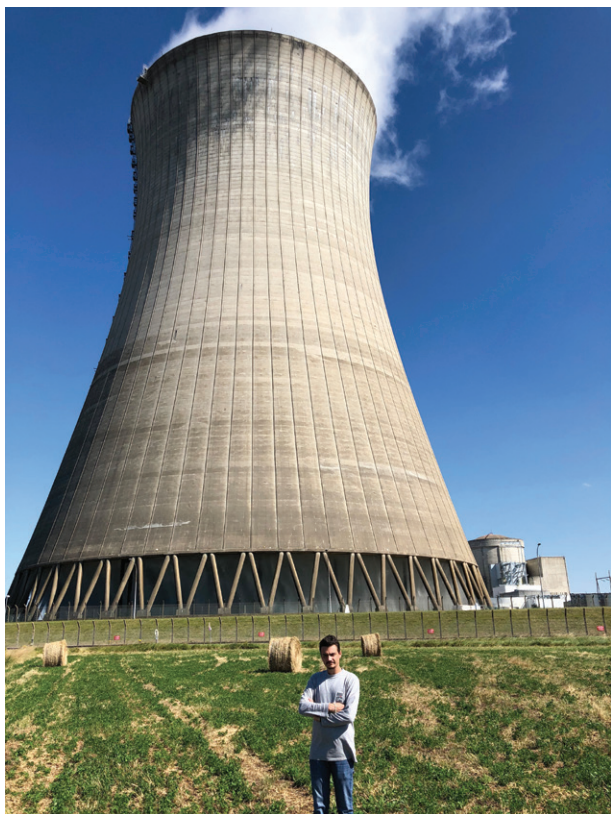
VENDREDI 28 SEPTEMBRE
Piémontaise
Sauté de bœuf à la hongroise
Jardinière de légumes
Saint-Paulin
Prune



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

À toute vapeur

À 22 ans, Valentin Sagot est en licence professionnelle de Chargé d'affaires en électricité. Une formation en alternance de 18 mois qui lui a ouvert les portes d'un secteur d'avenir : le nucléaire.



formation en alternance de 18 mois qu'il a commencée en septembre 2017 en compagnie de 14 condisciples. Outre la formation théorique, il effectue son apprentissage au sein du groupe Ardatem (antenne de Saint-Avertin (37), un prestataire dans la maintenance nucléaire d'engurgure nationale. D'où sa

présence actuellement sur le site EDF de Dampierre-en-Burly.

Un avenir assuré

En quoi consiste la fonction de chargé d'affaires en électricité ? « Il s'agit de prévoir les ressources matérielles et humaines afin de préparer les interventions de maintenance et de travaux sur les sites nucléaires. D'assurer le suivi et de tenir à jour une fiche de surveillance » explique Valentin. « Je travaille en tant que prestataire, en lien avec l'ingénierie du site, qui est la propriété d'EDF ». Le nucléaire est un secteur bien particulier. Un secteur à risque, sensible, et particulièrement surveillé. Avec 59 centrales disséminées sur le territoire national, il fournit aux particuliers 75 % de leur électricité. Valentin qui est familiarisé à cet environnement unique reste pleinement conscient du risque et la sensibilité de l'activité « il y a plein de protocoles, de badges, il faut avoir son dosimètre. Pour ma part, je travaille dans un bureau. Pas dans le cœur d'un réacteur. Au début, j'ai

eu droit comme tout le monde à une enquête de police sur mon environnement relationnel et moi-même ». Alors qu'il est à mi-parcours de sa licence pro, notre interlocuteur affiche sa satisfaction et sa sérénité quant à son avenir « ce qui me plaît dans cette fonction, c'est d'avoir des responsabilités. De me sentir important. Il y a du travail dans le nucléaire et il sera toujours là. Le nucléaire, c'est l'avenir ». Ce que corrobore son établissement de formation qui indique un taux d'embauche post-diplôme de l'ordre de 100 % ! Avouons-le, cette réalité a de quoi surprendre, alors que le thème de la transition énergétique s'invite régulièrement dans les débats. Si l'EPR de Flamanville, centrale nucléaire de troisième génération, rencontre actuellement bien des déboires dans sa mise en œuvre, deux autres projets similaires sont d'ores et déjà prévus en France. Le nucléaire est toujours d'actualité.

• Arnaud Guilhem

BON À SAVOIR

Le secteur de l'énergie offre des opportunités professionnelles en France et à l'international. Que ce soit dans l'éolien, l'hydraulique, le solaire, le pétrole, le thermique à flamme, la géothermie, la biomasse, l'électricité, le nucléaire ou le gaz naturel, plusieurs dizaines de milliers de postes seront à pourvoir dans les prochaines années.

Ces métiers sont accessibles du bac pro au diplôme d'ingénieur, et peuvent se décliner en 3 familles : conception et fabrication ; exploitation et maintenance ; conseil et commercialisation.

Pour poursuivre des études dans l'énergie du nucléaire et se porter candidat au lycée André Malraux à Montereau, (dépôt du dossier jusqu'à fin juin) il faut être titulaire du Bac Pro MEI, ELEEC, ROC ou bac STI ;

pour les DNTS et licence professionnelle : il faut être titulaire du DUT ou BTS Maintenance industriel, électrotechnique, CRCI (ROC), CIRA, MAI, GEII, ou mesures physiques

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur : www.formation-nucleaire.net

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran
Tél. : 02 38 80 34 12

Du haut de ses 22 ans, Valentin Sagot compte parmi ces nombreux jeunes hommes particulièrement occupés. Oubliés ou presque les quinze années de pratique de la plongée à l'USM Saran subaquatique. Déjà loin son travail d'animateur au centre de loisirs Marcel-Pagnol et lors des TAP et de la périscolaire aux Sablonnières. Actuellement, ce saranais vit au rythme soutenu d'allers-retours quotidiens entre la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly et le domicile familial. Comment en est-il arrivé là ? « À la base, j'ai fait un bac pro informatique... qui m'a dégoûté de l'informatique » confie-t-il avec humour « Ensuite, je me suis orienté vers un BTS Cira (Contrôle industriel et régulation automatique) ». C'est dans ce cadre que j'ai effectué un stage à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (41). Là-bas, j'ai appris qu'il existait une licence pro en ce qui concerne l'activité nucléaire ». Fort de son cursus technique, Valentin s'est donc inscrit auprès du Greta de Montereau (77) en licence professionnelle de Chargé d'affaires en électricité. Une

SPORT, MUSIQUE, DANSE...

C'est la rentrée !

Les Écoles municipales de sport, de musique et de danse reprennent les cours le 17 septembre. Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 !

Jonglage, conduite de balle, passements de jambe. **Elouan** fait partie des 280 jeunes qui pratiquent une activité au sein de l'École municipale de Sport. « J'adore le football. J'aime marquer des buts, faire des passes avec mes copains, dit l'élève de CE1. Je m'amuse beaucoup ». Les entraînements sont encadrés par **Sébastien Lory**. « L'objectif est de leur faire découvrir le foot de façon ludique, explique l'éducateur sportif municipal. Et si ça leur plaît de les orienter vers les clubs. Le sport permet d'inculquer des valeurs, a un rôle éducatif ». Cette année neuf disciplines (athlétisme, basket, football, handball, judo, natation, tennis, tir à l'arc, multisports) sont proposées le mercredi ou le soir après l'école. À noter que le retour de la semaine d'école à 4 jours va ouvrir de nouveaux créneaux sportifs.

La jeunesse en musique

Techniques, audition, formation musicale, culture générale... La formation est de qualité à l'École municipale de Musique. « J'aime la musique, dit **Pauline, 8 ans**. Le violoncelle est un très bel instrument. On peut faire pas mal de choses. Toutes les notes du monde. En jouant je me fais plaisir ». Pour **Chloé, 8 ans** : « J'adore écouter et jouer de la musique. J'ai un goût pour jouer en orchestre et aussi pour les spectacles ». 335 élèves, dont 231 jeunes, suivent les cours de l'EMM. « Il s'agit de l'apprentissage d'un instrument ou du chant, afin qu'ils deviennent autonome, souligne **Camille Méchain, professeure**. Que les jeunes puissent faire partie d'un groupe, d'un orchestre, jouer en famille. La musique est une belle



école de la vie ». Lors des Journées portes ouvertes de septembre les enfants ont la possibilité d'essayer plusieurs instruments pour faire leur choix.

Cap sur la danse

Dans la salle de danse du centre Jaques-Brel, fin juin, Lucie, Fiona, Eléa, préparent la chorégraphie pour le gala de danse. « J'aime danser, bouger, connaître les différentes danses, explique **Lucie, 15 ans**. On peut se défouler. Il y a une grande part d'improvisation et j'aime ça ». « La danse permet de décompresser, de s'évader, poursuit **Fiona, 16 ans**. On prend du plaisir en dansant avec ses copines ». Enfin pour **Eléa, 16 ans** : « J'ai toujours aimé danser. Ça me permet de me défouler. C'est très varié et on peut s'entraider les unes les autres ». À leurs côtés, **Frédérique Charton**, professeure de modern jazz : « Le but est de donner une formation amateur d'un bon niveau. Rendre autonome les élèves au fur et à mesure des cycles. Avec comme maîtres mots : se faire plaisir, développer son expression artistique, sa créativité, partager... » L'an passé 132 élèves de 6 à 18 ans, filles et garçons, fréquentaient l'EMD pour suivre des cours de danse contemporaine, classique ou modern jazz. Lors du Forum des associations du 8 septembre, les familles pourront pour les trois écoles, glaner des informations auprès des enseignants présents sur l'espace ville du Forum.

• **Clément Jacquet**



Septembre 2018

Vendredi 31 août

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > DE 20H À 22H30.
 > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
 HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR



Samedi 1^{er} septembre

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > DE 8H À 18H.
 > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
 HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

INSCRIPTIONS AU

VIDE-GRENIERS organisé par le Comité des fêtes du 9 septembre.
 > DEVANT LE CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > DE 8H45 À 12H
 > RÉSERVÉ AUX SARANAIS. SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OU D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE. 12€ L'EMPLACEMENT POUR UNE VOITURE ET 20 € POUR UNE VOITURE + REMORQUE OU FOURGON.

Dimanche 2 septembre

FOOTBALL (U19 NATIONAL)

L'Usm Saran 1 reçoit RC Lens
 > TERRAIN D'HONNEUR, STADE DU BOIS JOLY
 > À 15H.



Jeudi 6 septembre

INSCRIPTIONS AU CLUB INFORMATIQUE CIMAS

, pour les débutants ou passionnés en informatique
 > 675 AVENUE DES CHAMPS GAREAUX
 > DE 16H30 À 19H.
 > LE CIMAS SERA PRÉSENT LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 8 SEPTEMBRE.



Du 7 au 30 septembre

EXPOSITION PHOTO

de Felipe Martinez
 > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61
 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30
 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
 > FERMÉ LE LUNDI / ENTRÉE LIBRE



Samedi 8 septembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX SARANAIS

> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY, RÉCEPTION SOUS LE BARNUM « L'AUTRE CHEMIN »
 > DE 10H À 11H.

FORUM DES ASSOCIATIONS

(64 associations et l'espace ville « L'autre chemin » vous accueillent avec les écoles de musique, danse et sports, les expositions sur la Zap, la biodiversité, les aménagements : Châtonnerie, Motte pétrée...)
 > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
 > DE 10H À 18H30.

Samedi 8 septembre

HANDBALL (COUPE DE LA LIGUE)

Saran (Prologue) reçoit Nîmes (Lidl Starligue)
 > PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
 > À 20H.

Dimanche 9 septembre

VIDE-GRENIERS DU COMITÉ DES FÊTES

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > LA JOURNÉE.

FOOTBALL (R1)

L'Usm Saran Football reçoit Saint-Cyr-sur-Loire
 > STADE DU BOIS JOLY
 > À 15H.

Mercredi 12 septembre

PORTES OUVERTES

DES ATELIERS THÉÂTRE pour enfants et adultes
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 14H
 > INSCRIPTIONS AU 02 38 73 14 14.

Vendredi 14 septembre

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposées par la Petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H.



HANDBALL (PROLIGUE)

Saran Loiret Handball reçoit Dijon
 > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
 > À 20H30.

Samedi 15 septembre

GRANDE BRADERIE

organisée par le Comité local du Secours populaire. Vente de jouets, vêtements enfants et adultes, livres, vaisselle
 > 124 RUE DES BERGERONNETTES
 > DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 16H.

BILLARD

Tournoi régional par équipes, Grand prix de la Ville organisé par l'Usm Saran Billard
 > SALLÉ JACQUES-BREL
 > DE 9H À 18H.



P'TIT DÉJ MUSICAL

Proposé par la Médiathèque
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 11H (ADOS ET ADULTES, ENTRÉE LIBRE).

VENDANGES

AU CLOS SALMON

(rue de la Fontaine), proposées par le Groupe d'Histoire locale
 > À 14H.



CONCERT BLANQUART ET FOULON

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 16H (TOUT PUBLIC, ENTRÉE LIBRE).

Dimanche 16 septembre

FOOTBALL (U19 NATIONAL)

L'Usm Saran 1 reçoit Amiens
 > TERRAIN D'HONNEUR, STADE DU BOIS JOLY
 > À 15H.

Mardi 18 septembre

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER

, organisée par l'Association familiale
 > SALLÉ DES FÊTES
 > DE 9H À 17H30 DÉPÔTS, DE 18H30 À 20H VENTE.

Mardi 18 septembre
RENCONTRE-DÉDICACE
AVEC MICHEL BUSSI

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 19H (ADULTES, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES - RÉSERVATION CONSEILLÉE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 02 38 80 35 10).

Mercredi 19 septembre
BOURSE AUX VÊTEMENTS
D'HIVER, organisée par l'Association familiale

> SALLE DES FÊTES
> DE 9H30 À 15H VENTE, DE 18H À 19H REPRISE DES INVENDUS.

SORTIE AU GRAND LIOT organisé par le Club des Jeunes d'Antan

> PRIX 24,80 €
> RENSEIGNEMENTS 06 37 16 25 84.

Jeudi 20 septembre

THÉÂTRE, présentation de la saison du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30.

Théâtre « **AN IRISH STORY** »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 21H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 21 septembre
CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE
> À 19H.

Vendredi 21 septembre

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AYDES
> DE 20H À 22H30.
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

Samedi 22 septembre

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AYDES
> DE 8H À 18H.
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

Samedi 22 septembre
BALADE DES ÉLU(E)S, quartier de la Fassière
> DE 10H À 12H.

Samedi 22 septembre
ATELIER DANSE
CLOWN

Proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 13H45 À 18H45.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



HISTOIRES POUR
LES GRANDES
OREILLES

À partir de 4 ans
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30 (GRATUIT, INSCRIPTION SUR PLACE).

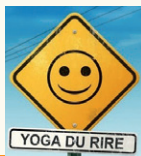
SOIRÉE HYPNOSE organisée par l'association Un arc-en-ciel pour Clara

> SALLE DES FÊTES
> À 19H.
> ENTRÉE : 12 € ; DE 3 À 17 ANS : 6 € ; GRATUIT POUR LES MOINS DE 3 ANS. RÉSERVATION 07 68 77 56 30.

Dimanche 23 septembre

ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS

02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL (R1)

L'Usm Saran Football reçoit FC Drouais
> STADE DU BOIS JOLY
> À 15H.

Lundi 24 septembre

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 28 septembre

HANDBALL (PROLIGUE)

Saran Loiret Handball reçoit Nice
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 20H30.

Samedi 29 septembre
LES ÉLU(E)S À VOTRE
RENCONTRE

> SALLE DES AYDES
> DE 10H À 12H.

Samedi 29 septembre

DANSE AFRO-CONTEMPO-
RAINE ET DANSE AFRICAINE

Stage proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 11H30 À 13H30 POUR LA DANSE AFRO-CONTEMPORAINE ET DE 14H À 18H30 POUR LA DANSE AFRICAINE.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 30 septembre
ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL (U19 NATIONAL)

L'Usm Saran 1 reçoit Quevilly
> TERRAIN D'HONNEUR, STADE DU BOIS JOLY
> À 15H.

À NOTER

Samedi 6 octobre 2018
FÊTE DU QUARTIER
CHÊNE-MAILLARD

Espace Famille

VOS DÉMARCHES EN 1 SEUL CLIC

enfant P'tits Loups activités animations periscolaire scolaire Caillerette Bourg Chêne Maillard base périscolaire parent culture stages base périscolaire Sablonnières bus centre séjours cantine école sport péri vacances piscine danse musique été crèche nounou loisirs

Guichet en ligne accessible 24H/24 ET 7J/7

ORDINATEUR TABLETTE ET SMARTPHONE

Avec l'Espace Famille, je peux

- M'informer sur les activités
- Inscrire mes enfants
- Modifier les réservations
- Signaler des absences
- Payer mes factures
- Signaler un changement
- Demander une attestation

www.ville-saran.fr

Saran Ensemble, vivons notre ville !

Une bonne alimentation dès le plus jeune âge

Mardi 2 octobre, Virginie Bellouard, pédiatre auprès du multi-accueil Les P'tits Loups, animera une réunion publique d'information autour de l'alimentation des enfants de moins de 3 ans. Un thème d'autant plus sensible pour les parents et les familles.

Les pédiatres et autres spécialistes de la santé le soulignent volontiers : en matière d'alimentation, les 1 000 premiers jours de l'enfant soit de la grossesse à sa naissance, jusqu'à ses 3 ans, sont une période sensible, notamment en matière d'alimentation. Ainsi, une bonne alimentation dès le plus jeune âge de l'enfant et de bonnes habitudes prises par les parents en la matière, contribuent fortement tant à son bien-être au quotidien qu'à son développement.

Quand, comment, pourquoi ?

Cette réunion d'information présente les divers aspects de l'alimentation des tout-petits. Une rencontre agrémen-

tée par la projection d'un diaporama et ponctuée par un temps d'échanges et de questions-réponses. Parmi les différents thèmes traités, le lait. Ou plutôt, les laits. Leur recommandation et leur choix, leur consommation par enfants. Autre thème d'importance, l'introduction des aliments dans les repas, puis leur diversification. Et le comportement des enfants et leur réaction quant à l'alimentation, avec toujours à la clé des conseils et des recommandations utiles aux parents. « Souvent, les habitudes alimentaires ne sont pas adaptées pour les tout-petits, et notamment par rapport à leur âge » indique Christine Delafoy, coordinatrice de la Petite enfance et à l'origine de cette réunion d'information « L'introduction des aliments dans le

menu des enfants a des répercussions sur leurs organismes ». Ainsi, selon plusieurs études, on constate que si la diversification des aliments intervient tôt, les enfants seront moins sujets aux allergies. Parents et familles l'auront d'ores et déjà compris, ce rendez-vous est l'opportunité d'en savoir plus en ce qui concerne l'alimentation de leur chère progéniture. Et d'opter ainsi pour de nouvelles pratiques et bonnes habitudes.

• Arnaud Guilhem



**MARDI 2 OCTOBRE
À 20H**

**Salle du Conseil municipal en mairie
Entrée libre et gratuite.**

Voyages seniors 2019

La Ville propose deux voyages dédiés aux Saranais de 62 ans et plus : La Côte d'Azur et la Toscane

Ces deux voyages sont présentés lors d'une réunion d'information, **le mercredi 12 septembre, à partir de 16h à la salle du Conseil municipal, en mairie.** Les programmes détaillés seront disponibles à l'accueil de l'Action sociale en mairie et au foyer Georges-Brassens.

La Côte d'Azur

(Du 18 au 22 février 2019)

Au programme, le Carnaval de Nice et la Fête du Citron à Menton.

Les inscriptions ont lieu les 17 et 18 septembre.

- De 8h45 à 12h15 au foyer Georges-Brassens
- De 13h15 à 16h30 à l'Action sociale, en mairie.

Veillez à vous munir de votre carte nationale d'identité (en cours de validité), de votre avis d'imposition (sur les revenus) de 2017 et d'un chèque bancaire pour acompte.

La Toscane

(Fin septembre-début octobre 2019)

8 jours / 7 nuits.

Les inscriptions pour le voyage en Toscane interviendront en décembre prochain.

INFORMATIONS

- Foyer Georges-Brassens : 8h45>12h15 02 38 72 35 10
- Mairie : 8h30>12h - 13h>16h30 02 38 80 34 20



MODIFICATION POUR L'OBTENTION DU PASSEPORT SENIORS

Après redéfinition du cadre législatif, le passeport seniors n'est pas assimilé à une licence sportive. Lors de l'inscription vous êtes donc tenu de fournir un certificat médical de moins de trois mois (valable qu'un an). Merci de faire la photocopie de celui-ci au préalable et d'apporter une photo d'identité.

Un cabinet d'ostéopathie au Chêne-Maillard



Élodie Marquet, ostéopathe, vient d'ouvrir ses portes à la Maison de la santé du Chêne-Maillard. Une jeune praticienne étoffe l'offre de soins sur la commune.

Une nouvelle professionnelle de la santé est installée depuis peu sur Saran. Au sein de la Maison médicale mis à disposition par la mairie, **Élodie Marquet, 24 ans, ostéopathe**, exerce depuis le 4 juin. « J'ai toujours voulu aider les gens, les soulager, être proche du corps, explique celle qui propose une approche différente de la médecine traditionnelle. L'ostéopathie permet d'éviter les douleurs, d'aider à ce que les gens aillent mieux au quotidien. La profession est en plein essor. Beaucoup de personnes recherchent des médecines douces, des thérapies complémentaires de la kinésie ». Lombalgie, douleurs au dos, au cou, maux de tête... L'ostéopathe utilise la manipulation, la palpation, la mobilisation... Autant de techniques pour redonner, à titre préventif ou curatif, la mobilité naturelle des organes les uns par rapport aux autres. Élodie a effectué cinq ans d'études à l'IDHEO (Institut des hautes études ostéopathiques) de Nantes pour obtenir son titre professionnel. Une formation sérieuse et de qualité. Elle accueille,

rue Marcel-Paul, femmes enceintes, bébés, sportifs, tout un chacun qui ressent des douleurs... Élodie Marquet propose ainsi une approche thérapeutique non conventionnelle afin d'apporter un soulagement dans le domaine des troubles fonctionnels.

Un bon démarrage



Originnaire d'Angers, Élodie est venue une première fois à Saran à 19 ans pour participer à un championnat national de 1 500 mètres. « J'ai aimé la ville, le stade, dit-elle. Je me suis promis de revenir ici un jour. Comme mon ami habite près d'Orléans, j'ai envoyé un mail à la mairie qui m'a bien accueillie et aidée dans mon installation. C'est une chance. Je la remercie énormément ». La jeune professionnelle de cette médecine alternative a, pour se faire connaître, déposé des cartes de visite dans les commerces saranais surtout ceux du Chêne-Maillard et aussi dans les boutiques de Cap Saran. Elle a aussi contacté les professionnels de santé locaux : médecins, kinés, podologues... Et

compte sur le bouche à oreille. « Je suis satisfaite, se réjouit-elle. Cela démarre plus rapidement que ce que je pensais. Ma patientèle est de Saran, Fleury-les-Aubrais mais aussi du nord de l'agglomération. Mon bassin d'activités comprend aussi des villes plus au nord (Cercottes, Chevilly, Patay...) ». La Maison médicale du Chêne Maillard, qui comprend aussi pour l'instant un cabinet d'infirmière, a vocation à accueillir d'autres professionnels de la santé. Élodie Marquet enrichit l'offre de soins sur Saran. Avec compétence et sourire.

• Clément Jacquet

CABINET ÉLODIE MARQUET

Ostéopathe D.O

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 20h
samedi de 9h à 14h.

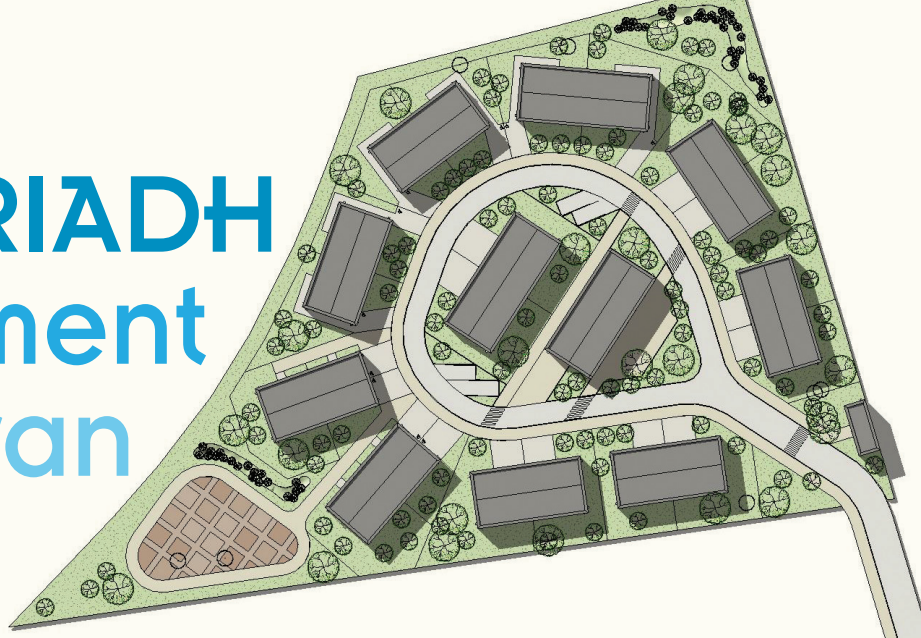
Adresse : Maison médicale du
Chêne-Maillard

50, rue Marcel-Paul - 45770 Saran

Tel : 02 38 53 79 74

Possibilités de prise de rendez-vous sur
Internet : **Doctolib.fr**

Un RIADH prochainement à Saran



D'ici juillet 2019, une Résidence Inclusive avec Accompagnements des Habitants sortira de terre rue des Jonquilles. Un lieu de vie intergénérationnel imaginé par l'Association de l'Institut les Cent Arpents qui accueillera 30 à 35 locataires en situation de handicap et vulnérables, en couple avec enfants ou isolés. Un projet novateur distingué au niveau régional et soutenu par l'Agence régionale de santé.

C'est un projet immobilier particulièrement innovant qu'a initié l'Association de l'Institut les Cent Arpents, gestionnaire de l'ESAT Jean-Pinaud et du Foyer de vie, situés rue des Jonquilles. Celui de créer à proximité im-

créer notre propre structure de logements, comme un bailleur social. Nous serons gestionnaires de ce RIADH » explique Marie-Joëlle Pollet, directrice générale de l'Institut les Cent Arpents « Il ne s'agit pas de répondre simplement à notre besoin d'hébergement, mais d'aller au-delà, en lien avec les CCAS, afin d'œuvrer pour un plus vaste public ». Un projet distingué au niveau régional et soutenu financièrement par l'ARS. Ce dont se félicite Maryvonne Hautin « C'est un très bon projet, attaché à stabiliser une population fragile. Je suis fière qu'il ait été retenu à l'échelle régionale ». Première étape concrète, l'acquisition le 19 juillet dernier par l'association du terrain de 8500 m². Les travaux débuteront cet automne pour une livraison prévue en juillet prochain.

Un projet participatif et inclusif

Le RIADH se présente comme une entité autonome, avec une entrée privative et individuelle. Il intègre 10 petites maisons individuelles de plain-pied et accessibles, chacune divisée en 2 appartements, soit 16 T2 et 4 T3, pouvant accueillir entre 30 et 35 locataires. Particularité de ces maisons : Elles sont passives et écologiques, construites sur une dalle en béton, avec une terrasse privative. Ces constructions de type « pop-up » reposent sur un concept exclusif développé à Aix-en-Provence, à partir de blocs de polystyrène usinés, livrés directement, puis montés et assemblés sur place. « Dans chacun de nos projets, il y a une prise de risque » souligne Marie-Joëlle Pollet. « Il ne devrait pas y avoir de nuisances pour les riverains lors de

la construction ». « Projet dans le projet », les menuisiers de l'ESAT Jean-Pinaud seront la cheville ouvrière du chantier. Ils travailleront en lien avec l'architecte Gilberto Carvalho et main dans la main avec une entreprise, pour l'assemblage des maisons. Outre un espace paysager et un jardin partagé, cette résidence disposera d'une maison commune. Un espace collectif afin de créer du lien social et de favoriser le bien vivre ensemble à travers des moments partagés. Dans cette résidence inclusive, les locataires bénéficieront d'un accompagnement (toilette, repas, accompagnement à la vie sociale, prestataires privés...). Un coordinateur référent contribuera et veillera au bon fonctionnement de la résidence. « Il s'agira d'un lieu de vie et non d'un simple hébergement. Les locataires seront conviés à s'investir dans leur résidence. Ce ne sera pas du « clés en main » » résume Marie-Joëlle Pollet. Le coût global de cette réalisation unique se chiffre à 3,6 millions d'euros.

• Arnaud Guilhem

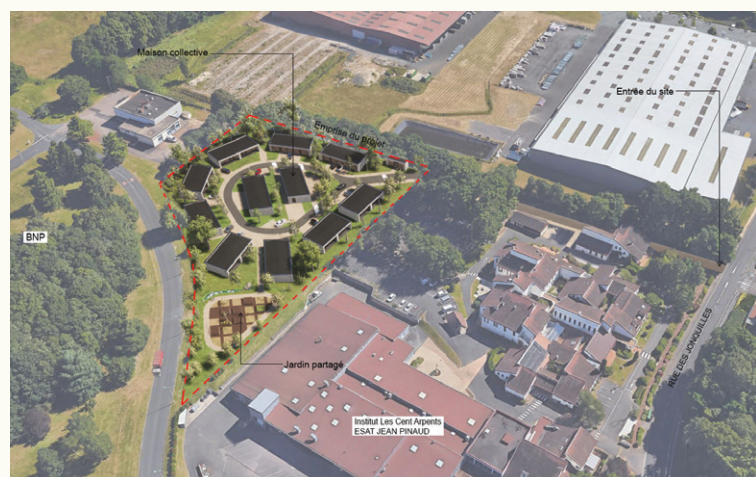
RENSEIGNEMENTS

Association de l'Institut
les Cent Arpents
Tél. : 02 38 52 12 12
www.centarpents.fr



Marie-Joëlle Pollet

médiate un lieu de vie inclusif et intergénérationnel à taille humaine, dédié à des personnes isolées ou en couple, avec enfants, en situation de handicap, de vieillissement et vulnérables. Une résidence qui n'a rien de médico-social, mais qui pourra s'appuyer sur l'établissement voisin et ses services. « Nous avons décidé de



- ORLÉANS MÉTROPOLE -

DE GROS MANQUEMENTS



La conférence du Pôle territorial nord, qui comprend Saran, Fleury-les-Aubrais et Chateau, s'est tenue le 8 juin. « Le bilan est très mitigé, assure Maryvonne Hautin. Nous avons fait un point d'étape et avons constaté les nombreux dysfonctionnements actuels. Nous avons notamment un sentiment de stand-by sur le transfert de la voirie ». La Ville allouait jusqu'ici chaque année un budget d'1 million d'euros aux travaux de voirie. Orléans métropole qui en a dorénavant la charge

(ros), allée de l'Orée de la Forêt (180 000), allée des Bichardières (160 000), rue des Rossignols (140 000), allée de la Tournière (110 000) Il s'agit de travaux ordinaires de voirie mais aussi de couches de roulement (tapis de goudron, trottoir) liées aux renouvellements des canalisations. « L'entretien de l'espace public est mal assuré, dit **Christian Fromentin, Premier adjoint et conseiller communautaire**. La métropole n'embauche pas, manque de personnel d'exécution. Pour cette phase

de transition, une convention sous maîtrise d'ouvrage communal aurait été nécessaire ». Les élus pointent des incohérences, le manque de réactivité et de coordination et ce malgré la volonté de la Responsable de Pôle d'avancer.

Des services métropolitains pas satisfaisants

Autre point noir qui interroge : la réfection de la rue des Frères Lumière sur la ZAC Carrefour. « Je m'étais engagée auprès des commerçants pour qu'elle soit réalisée d'ici la fin de cette année, dit **Maryvonne Hautin**. D'autant qu'elle est financée à hauteur de 793 000 euros par Carrefour dans le cadre d'un PUP (Projet urbain partenarial qui permet aux communes d'assurer le préfinancement d'équipements publics nécessaires à une opération d'aménagement ou de construction par

et qui a déduit cette somme de la dotation versée à la commune, n'a depuis janvier effectué aucun chantier. Sont programmés pour 2018 : rue de Pimelin (300 000 eu-

des personnes privées -propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs- via la conclusion d'une convention qui prévoit un délai d'exécution au plus tard le 31 dé-

Travaux de voirie au ralenti, délais trop longs, manque de réponses aux réclamations des usagers, incompréhension entre les différents services d'Orléans Métropole... Les compétences liées à l'espace public qui sont gérées depuis le 1^{er} janvier par le Pôle territorial nord de la Métropole font l'objet de critiques récurrentes. Tant de la part des élus que des Saranais.

cembre 2020). Or la Métropole lors d'une réunion au mois de juin annonce qu'elle ne pourra tenir les délais et souhaite un avenant au PUP !

De qui se moque-t-on ?

Les délais trop longs dans l'entretien de l'espace public sont criants. Il a fallu par exemple deux mois pour le remplacement d'une bordure de trottoir rue du Bois Joly alors qu'auparavant c'était l'affaire d'une semaine au maximum. Pour l'eau, qui est sous régie intercommunale, les choses fonctionnent plutôt bien. Les espaces verts transférés, c'est la mairie qui s'en occupe via une convention, jusqu'au 31 décembre. Mais quid au 1^{er} janvier ? La mairie reste l'échelon naturel de proximité pour les Saranais. Elle a transféré à la métropole 135 réclamations d'usagers. Pour un retour aux administrés de seulement 25 réponses. « Orléans Métropole a été trop rapide dans l'organisation, analyse Christian Fromentin. Elle n'est pas prête pour prendre en charge ces compétences. Ce sont les habitants qui aujourd'hui en subissent les conséquences ». Le mot de la fin revenant à Maryvonne Hautin : « Les orientations ont été prises trop rapidement par les équipes dirigeantes de la Métropole. Ce sont leurs choix, qu'ils les assument. Nous ne pouvons pas attendre. Il faut aujourd'hui des actions »

• **Clément Jacquet**



Allée des Bichardières



Rue des frères Lumière

À L'ÉCOUTE DE L'EXPRESSION CITOYENNE

Le cycle des réunions de quartiers reprend ce mois-ci. Autre initiative municipale pour l'expression citoyenne : la campagne menée en juin, via Facebook, sur les incivilités. Deux actions, un seul but : améliorer la qualité de vie de la population.

Espace direct de démocratie participative les réunions de quartier permettent de faire remonter les besoins et attentes des Saranais. Les habitants ont la possibilité de dialoguer avec les élus, de faire part de leurs avis, demandes et propositions. Les édiles transmettent à cette occasion des informations sur les actions et projets municipaux en cours et à venir. C'est un réel renforcement du lien élu-citoyen qu'il convient de maintenir et de développer. « Nous défendons la proximité entre la mairie, les élus et les citoyens, explique **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie.** Ces réunions marquent notre volonté d'associer toujours plus les Saranais à la vie de la cité. C'est un moment privilégié comme le sont les balades urbaines, les petits-déjeuners, les sollicitations diverses... Un temps où l'on peut échanger sur des sujets propres au quartier mais aussi à la ville dans sa glo-

mulés lors de ces rendez-vous font l'objet d'un suivi.

La démocratie participative version 2.0

Certains comportements peuvent nuire au voisinage ou à la qualité de vie de tous. La mairie, dans un sens de prévention et d'information, a mené du 4 au 15 juin, via son compte Facebook, une campagne intitulée « Saran. Ensemble, vivons notre ville ! ». Dix messages sur des sujets tels la propreté urbaine, les nuisances sonores, les déjections canines... Tout un chacun ayant la possibilité, de son ordinateur ou de son portable, de s'exprimer sans

ont été interpellés, ont appris des choses. Ce genre d'action est toujours positif car on touche des personnes qui ne lisent pas forcément Repères ». Les remarques et suggestions exprimées par les internautes sont prises en compte par la municipalité au même titre que celles émises lors des rencontres de quartier, des balades



balité : l'actualité, la métropole, la santé, la Poste, la fibre... ». Les élus cultivent la proximité, être au plus près des Saranais et de leur vie quotidienne. Les échanges for-

censure, de poster des commentaires et de partager. Avec 2 300 abonnés sur le réseau social, cette opération est une belle réussite. « Il s'agit d'une action de prévention et de sensibilisation afin de rappeler de façon claire ce qui peut être fait ou pas, explique **Sébastien Prévot,**

community manager de la campagne qui a été conçue et pilotée par le service municipal de la communication. L'information a été grandement relayée. Les gens

urbaines... Pour **Christian Musio, responsable du service communication,** si Facebook « peut se targuer, provisoirement, d'être un outil de proximité comportant nombre d'aspects positifs que nous ne pouvons négliger, il n'en reste pas moins que je reste assez circonspect du peu de respect dont font preuve certains intervenants sur les actions menées pour le bien de tous et sur le personnel communal. C'est un outil à manier avec distance mais cela n'empêche pas l'écoute ». « Nous souhaitons de plus en plus de démocratie participative en ligne, conclut Sébastien Prévot. Si nous pouvons proposer quelque chose d'innovant sur les réseaux sociaux et Internet pour l'expression citoyenne, nous le ferons ».

• Clément Jacquet

RÉUNIONS DE QUARTIER À VENIR • Ces réunions sont ouvertes à tous les Saranais.

• **Quartier Sud**
Samedi 29 septembre
Salle des Aydes.
À partir de 10 heures

• **Quartier Chêne-Maillard**
Mercredi 10 octobre
Salle Lucien-Barbier
À partir de 18 heures

• **Quartier Bourg**
Mercredi 14 novembre
Salle du Lac
À partir de 18 heures

• **Quartier Ouest**
Samedi 1^{er} décembre
Salle Marcel-Pagnol
À partir de 10 heures

Vendredi 29 juin 2018

- Motion de soutien aux agents de l'énergie en lutte.

Le conseil municipal soutien les revendications pour un véritable service public de l'énergie garant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement, de la solidarité, de la protection de l'environnement et de la qualité au moindre coût.

- Budget supplémentaire 2018.

- Garanties d'emprunts.

Logis Cœur de France - PSLA pour 12 logements rue de la Source St Martin ; France Loire 36 logements rue Passe Debout ; SA HLM Vallogis 46 logements rue de la Source Saint-Martin.

- Créations d'emplois.

Création des grades au tableau des effectifs pour le recrutement d'agents en remplacement de départs : professeur de musique, rédacteurs, agent administratif, agent de police.

- Signature de contrats d'apprentissage.

La commune continue de jouer un rôle de formateur tout en faisant de la gestion prévisionnelle des effectifs, elle engage un apprenti en BTS communication et un apprenti cuisinier en restauration collective.

- Concession famille Boireau au cimetière du Bourg.

Gratuité prolongée pour cette concession concernant des Saranaises tombées pour la Nation.

- Subventions exceptionnelles encouragement au sport.

Collège Jean-Pelletier - Canoë Kayak (300 € - championnats de France UNSS), Collège Jean-Pelletier - Gymnastique (150 € championnats de France), Asfas Triathlon (250 € championnat de France duathlon), USM Saran football - équipe U11 (500 € tournoi international à San Sébastian).

- Aide financière - départ en séjour été.

Dans le cadre de sa politique en faveur du handicap en application de la loi sur l'égalité des chances, allocation d'une aide de 350 € concernant un surcoût lié au handicap d'un Saranais.

- Adhésion au dispositif chèque énergie.

Cette adhésion permet aux résidents du Foyer Georges-Brassens d'alléger leur facture énergétique.

- Immeubles collectifs des Sablonnières - Loyers au 1er juillet 2018.

Les tarifs des loyers sont adoptés en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers.

- Zone Agricole Protégée - Accord sur le projet de création de périmètre au vu des conclusions du commissaire enquêteur.

La commune donne un dernier accord avant arrêté préfectoral qui permettra de préserver le secteur ouest et d'y développer de l'agriculture maraîchère de proximité privilégiant les circuits courts d'approvisionnement.

- Projet ouest de reconquête agricole - Convention de mise à disposition de parcelles cadastrées section BC 6, 7 et 8 à l'Association couveuse d'entreprise agricole « Pour une économie solidaire » (P.E.S.) pour le compte de M. Pinsault.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le
Chiffre
du Mois

1,80 €



VOYAGER AVEC DES TICKETS

TICKETS POUR TOUS

> 1 VOYAGE	Non vendu à bord des bus	1,60€
> 1 VOYAGE (dernière minute)	En vente à bord des bus	1,80€
> 2 VOYAGES (dernière minute)	En vente à bord des bus	3,40€
> JOURNÉE	En vente à bord des bus	3,90€
> WEEK-END		3,90€
> 2 VOYAGES		3,20€

Tel est désormais le prix à acquitter pour les Saranais, afin de pouvoir emprunter le réseau de transport de l'agglomération orléanaise. Soit le bus et le tram.

Ce nouveau tarif, en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier, entraîne la hausse du prix du ticket de 1,50€ à 1,60€ au distributeur pour la plupart usagers. Cette augmentation supérieure au taux d'inflation pénalise doublement les Saranais. Elle grève une nouvelle fois leur pouvoir d'achat car elle les contraint soit à payer le prix fort à bord des bus (en raison de l'absence de distributeurs de tickets sur la commune) soit 1,80€, ou à souscrire un abonnement mensuel (43€). Une inégalité de traitement que dénoncent les élus Saranais. Alors même que ceux-ci et nos concitoyens se sont mobilisés dernièrement afin d'obtenir des modifications pour une meilleure desserte de la commune par les bus ; alors même que les villes optent de plus en plus pour la gratuité des transports en commun, cette nouvelle augmentation ne plaide pas en faveur de l'usage de ce mode de transport. Actuellement emprunté par 34 millions de voyageurs par an, le réseau de transport de la métropole n'a toujours pas retrouvé sa fréquentation optimale de 2012.

BRÈVES

Cherche intervenant seniors bénévoles

Vous êtes à la retraite ? Vous souhaitez partager votre savoir-faire ? (jardinage, peinture, tricot, couture, photo, informatique, cuisine, mosaïque, théâtre...) Venez rencontrer l'animatrice du Foyer Georges-Brassens, qui vous accompagnera pour mettre en place votre activité en toute convivialité et dans la bonne humeur. **Renseignements 02 38 72 35 00.**

Centre nautique

Le Centre nautique de la Grande planche situé 146 rue Maurice-Claret, **est fermé pour vidange du 31 août au 16 septembre inclus.**

Sport et handicap

Reprise des activités des ateliers sportifs pour les personnes en situation de handicap (renforcement musculaire tous les mercredis de 9h30 à 11h ; atelier aquatique tous les vendredis de 16h15 à 17h). Ces ateliers sont réservés aux Saranais et encadrés par des éducateurs sportifs de la Ville. Les places sont limitées.

Renseignements et inscriptions 02 38 80 34 05.

Reprise des activités le 19 septembre pour l'atelier « Renforcement musculaire » et le 21 septembre pour l'atelier « Aquatique ».

Subventions associations

Vous êtes une association et vous souhaitez effectuer une demande de subvention à la mairie ? **Il vous suffit pour cela de télécharger les documents sur le site de la ville www.ville-saran.fr Rubrique demande de subvention.**



La Guignace

Les travaux de l'ensemble Résidence Seniors pavillons de La Guignace situé entre le bourg et le parc de la Médecinerie avance à grand pas. À terme cet ensemble présentera 36 logements de type 2 et 3 avec place de stationnement et un collectif de logements familiaux de type 2 et 3 avec place de stationnement ou garage. Cet ensemble sera complété par un programme de 10 maisons en location-accession à la propriété côté bourg.

Gymnase Jean-Moulin

Les travaux avancent à bonne allure : la couverture du gymnase et de l'extension du vestiaire est terminée et ce malgré la difficulté des jours de fortes chaleurs. Cet été et durant le mois de septembre seront traités les revêtements de sol et l'alimentation électrique. Les travaux d'électricité, de pose de faux-plafond, d'alarme/téléphonie et maçonnerie (partie vestiaire arbitres) seront assurés en régie par les services techniques municipaux. Durant le mois d'octobre, le service des espaces verts se chargera de la partie aménagement paysager en périphérie du gymnase.



Zone d'activité artisanale de La Motte Pétrée

La Société Ada réseaux a terminé la mise en place du réseau d'assainissement et a démarré la pose des conduites d'eau potable ainsi que la réalisation des branchements. La Sté eurovia, quant à elle, a réalisé les bassins recevant les eaux pluviales ainsi que les tranchées techniques.



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Rentrée : les services publics municipaux accompagnent toutes les familles saranaises

Crèche, périscolaire, restauration municipale, centres de loisirs, médiathèque, écoles de danse et de musique, PIJ, relais de quartier, club mécanique, activités sportives... : cette année encore, tous les services de notre ville seront présents au quotidien pour permettre une bonne rentrée de septembre. Cette année aussi, vous savez que vous pourrez compter sur le savoir-faire et le sens du service public des personnels de la ville. Pour notre part, nous voulons maintenir ce haut niveau de service en faveur de tous les habitants, reconnu bien au-delà de notre ville. Malgré l'injuste baisse des dotations de l'État, malgré la volonté gouvernementale de détruire plusieurs dizaines de milliers de postes d'agents de la Fonction Publique, l'épanouissement et la réussite des enfants saranais restent au cœur de nos priorités.

Bus / Tram : une nouvelle hausse incompréhensible des tarifs

En juin dernier, le conseil d'Orléans Métropole a approuvé, malgré 9 voix contre, une hausse des tarifs de TAO. Désormais, le ticket pour un voyage coûte 10 centimes de plus, soit 1,60 € au distributeur ou 1,80 € à la montée dans le bus. Les 3 élu.e.s métropolitain.e.s de notre groupe ont voté contre cette hausse des tickets et des abonnements défendue par la majorité Droite-PS. Il est injuste que les usagers n'habitant pas près d'un arrêt du tramway, et donc d'un distributeur, doivent s'acquitter d'un tarif supérieur de 20 centimes pour une même prestation. Surtout, cette nouvelle augmentation est un très mauvais signal envoyé par la Métropole : sans accroissement de l'usage des transports en commun, il n'y aura pas de diminution de la pollution de l'air dans notre agglomération. La nécessité de lutter contre le réchauffement climatique impose pourtant des actes autrement plus ambitieux !

Alexis BOCHE

pour le groupe majoritaire
Retrouvez-nous sur : continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Au moment de la rédaction de cet article, nous sommes en pleine période estivale et sous la canicule ! Nous pensons en cette période à toutes les personnes en situation de fragilité nécessitant une attention particulière pour affronter ces fortes chaleurs.

Nous pensons aussi à tous ceux qui sont en vacances méritées après une année intensive et avant de commencer une nouvelle année avec son lot de projet, d'engagements et de projets.

Au cours de l'année dernière, l'organisation de la Métropole s'est mise en place. Il est encore trop tôt pour en faire un bilan mais notre groupe sera attentif à ces évolutions.

L'an prochain, des projets à SARAN verront enfin le jour avec notamment l'aménagement de la Châtonnerie mais également celui du site de Quelle. Nous les suivrons avec intérêt et nous apporterons nos idées sur ces sites.

Nous vous souhaitons une bonne reprise.

Laurent LHOMME

et les élus du groupe S.M.S

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

À Saran comme partout en France, la politique économique et sociale du président de la République Emmanuel Macron et du gouvernement d'Édouard Philippe creuse aujourd'hui et durablement les inégalités dans notre pays. Tandis que de faramineux cadeaux fiscaux sont accordés aux familles les plus riches, les plus modestes doivent subir des mesures aussi injustes et incompréhensibles que la baisse des APL. Nous dénonçons cette remise en cause du pacte social qui lèse d'abord les plus pauvres et les plus fragiles de nos concitoyens.

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Vivre avec son temps

Dans l'édito du maire précédent était mis en avant la dématérialisation des démarches liées à l'espace famille, chose qui semble normale pour nombre de concitoyens ! De cette nouveauté, déjà en œuvre dans de nombreuses communes depuis de nombreuses années y découle une conclusion pittoresque sur le futur des technologies : « De quoi s'interroger sur le bien-fondé du développement technique ». Pourquoi ne pas avoir organisé des ateliers impôts plutôt qu'une soirée Space train ? Spectateur plus qu'acteur, une norme à Saran !

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr

Travaux pendant les



École maternelle du Chêne Maillard

Réfection d'une salle de classe
Plafond / Isolation / électricité réalisés en
régie (15 000 euros).
Peinture et sol réalisés par
l'entreprise Pollet peinture
(10 000 euros).



Restaurant du Chêne Maillard

Réalisation d'une rampe pour
personne à mobilité réduite,
réalisée en régie (8 000 euros).

École élémentaire du Chêne Maillard

Mise en réseau des salles de classe,
réalisée en régie (16 000 euros).



s vacances scolaires



École élémentaire des Sablonnières

Réfection de la cour d'école avec l'installation d'une nouvelle aire de jeux

Travaux réalisés par les entreprises ADA TP pour les VRD (215 000 euros), Husson pour l'aire de jeux (40 000 euros), SVL pour le marquage au sol (6 000 euros) et J. Richard pour les aménagements paysagers (23 000 euros).



Gymnase Guy-Vergracht

Les travaux se poursuivent avec le remplacement de la chaufferie et la fin de la réhabilitation des vestiaires.



École maternelle des Sablonnières

Réfection du dortoir

Plafond, Isolation, électricité et peinture réalisés en régie (7 000 euros).

Sol réalisé par l'entreprise Pollet peinture (5 000 euros).
Remplacement de la chaufferie en régie (35 000 euros)

L'ASFAS athlétisme fait peau neuve

Depuis le 1^{er} août, cette association sportive qui réunit près de 450 adhérents s'est muée officiellement en Saran Loiret Athlétique Club (SLAC). Un changement de dénomination, de logo et de couleurs, synonyme de renouveau pour le club.

Mercredi 27 juin, les quelque 200 participants à la fête du club, organisée par les jeunes licenciés et leurs entraîneurs, au stade Colette-Besson ont pu découvrir en avant-première le nouveau maillot et les couleurs du désormais SLAC (Saran Loiret Athlétique Club). Un changement qui s'est effectué dans la consultation et le dialogue et qui témoigne de la volonté de l'équipe dirigeante d'impulser un souffle nouveau au sein de l'ex-ASFAS Athlétisme (Association sportive Fleury-les-Aubrais/Saran), née en 1974. Les plus observateurs noteront la disparition de la mention « Fleury-les-Aubrais » dans la dénomination du club. La raison est simple : la commune a supprimé sa sub-



vention de fonctionnement à l'association depuis 2015. Depuis toujours, la Ville de Saran assure seule l'entretien du stade Colette-Besson et la rémunération des éducateurs sportifs. Elle verse également une subvention de fonctionnement au club. « Nous sommes une association sarano-saranaise indépendante et ça se passe bien comme ça avec la Ville » indique **Nicole Lacombe**. Ce que confirme confiant **Jacky Mazzuca, adjoint au sport** « J'ai pris acte du changement de nom de l'as-



sociation. L'essentiel est qu'il y ait le même suivi et que l'activité perdure ». Association sportive « ouverte à tout le monde, à tous les athlètes et pratiquants », le SLAC compte près de 450 licenciés issus d'une trentaine de communes autour de Saran.

Un nouveau départ

Si l'association a changé de nom, « On ne change pas le fonctionnement qui s'appuie notamment sur le bénévolat. On reste le même club avec les mêmes disciplines » souligne la présidente. « Le même club avec une nouvelle dynamique, des entraîneurs plus impliqués et des jeunes licenciés qui apportent des idées nouvelles » poursuit **François Goueffon, le secrétaire général**. Un club incontournable dans l'agglomération orléanaise, qui dispose du label « Club national » décerné par la FFA (Fédération française d'athlétisme). Ainsi, au sein du SLAC, chacun peut pratiquer l'athlétisme sous toutes ses formes. De la compétition au loisir, de la performance à la remise en forme. Une section Handisport permet d'accueillir toutes les personnes souhaitant découvrir et pratiquer l'athlétisme, avec le matériel nécessaire. Les objectifs à court terme du club ? « Le faire redémarrer au niveau performances, car la saison écoulée fut moyenne ; continuer à

développer la marche nordique ; mettre en place un créneau athlétisme pour les enfants, suite à la disparition de la semaine de 4 jours et des TAP ; prendre le temps de développer le sport santé ; trouver des sponsors » détaille Nicole Lacombe. « Le SLAC est un club de niveau Nationale 2 » précise François Goueffon « On veut être dans le haut du tableau. Un bon club de N2 où tout le monde se connaît ». Car outre les performances, il s'agit « de reconstruire ce club où l'on s'entendait bien, avec un esprit convivial » résume la présidente. Pour l'heure, licenciés et bénévoles sont déjà dans les starting-blocks. Au programme, la reprise de la saison dès le 1^{er} septembre et la participation du SLAC au Forum des associations, le 8 septembre.

• **Arnaud Guilhem**

SLAC EN BREF

Présidente : Nicole Lacombe
Vice-président : Guillaume Galliot
Secrétaire général : François Goueffon
Trésorier général : Bernard Détharé
96 avenue du Stade 45770 Saran
Tél. : 07 81 18 15 54
slac.athle45@gmail.com
www.asfas45.com

Noces d'Or de Raymonde et Jean-Pierre Sinoquet

Couple bien connu du quartier Chêne-Maillard, Raymonde et Jean-Pierre Sinoquet ont célébré en mai leurs cinquante ans de mariage.

Le 12 mai à la salle de mariage du château de l'Étang ils se sont redits « Oui ». Entourés de leur proche famille, une trentaine de personnes, **Raymonde et Jean-Pierre Sinoquet**, ont renouvelé leurs vœux. C'est Madame le maire qui a présidé la cérémonie. « C'était émouvant, souligne Jean-Pierre. Lorsque Maryvonne Hautin a lu son texte, beaucoup de souvenirs sont remontés et l'émotion était forte. La cérémonie a été suivie d'un repas familial puis d'une soirée qui s'est prolongée tard ». C'est en effet le 11 mai 1968 que le jeune couple originaire de la Somme a convolé en justes noces. Jean-Pierre, 73 ans et Raymonde, 72 ans, se sont connus lors d'un bal populaire, à l'époque lieu de rencontres entre jeunes gens. Elle secrétaire, lui militaire, les jeunes époux ont bougé en fonction des affectations de casernes : Lille, Compiègne et Orléans en 1979. Jean-Pierre étant nommé au 28^e régiment de transmission, boulevard de Châteaudun. De leur union

naîtront trois enfants : Delphine, 47 ans, Géraldine, 46 ans et Jean-François, 44 ans.



Qui leur apporteront quatre petits enfants : Nelvin, Loane, Kylian et Calvin, âgés de 11 à 22 ans.

Une retraite heureuse et bien remplie

Les époux Sinoquet louent dans un premier temps sur le quartier Chêne-Maillard. Ils s'ancrent sur la commune en achetant en 1984 un terrain aux Champs Gareaux sur lequel ils font construire. Leur secret de plus de 50 ans de bonheur ? : « De la

compréhension, de la complicité et le savoir vivre ensemble », précisent-ils à l'unisson. Coté loisirs Jean-Pierre a longtemps eu pour passe-temps les randonnées et l'informatique au Cimas. Il apprécie aujourd'hui la chasse et le jardinage et fait partie de l'Amicale des anciens du 28^e RT. Raymonde, pour sa part, est une figure active de la vie associative saranaise. Elle s'adonne aux plaisirs de l'art floral au sein de la Petite fleur saranaise. Et suit avec assiduité les cours informatiques du club local. Elle a aussi pendant 15 ans donné de la voix à la Saranade. Jean-Pierre et Raymonde partagent le goût des voyages. Pendant 40 ans il sont été des aficionados convaincus du caravanning et sillonné les routes de France. Repères prend d'ores et déjà rendez-vous avec Raymonde et Jean-Pierre Sinoquet à l'occasion de leurs noces de diamant.

• **Clément Jacquet**

CARNET DE ROUTE juillet/août 2018

Nous saluons l'arrivée de

Mostafa BELASRI, le 10 juin
Valentin LOUVET RAMBIÉ, le 8 juin
Alaz YELALDI, le 09 juin
Ilan AUBIN, le 13 juin
Brenann BOLATHY, le 13 juin
Justine BARRATAULT GALLET, 15 juin
Naïm LAGUEDANI, le 17 juin
Oscar ROGER, le 19 juin
Marie-Belle TRA BI AZEVEDO, le 26 juin
Adam LOLLIA VANDEVILLE, le 27 juin 2018
Laura SAND, le 1er juillet
Lucie TEIXEIRA, le 2 juillet
Mia NEVEUX, le 6 juillet
Léandro BOBAULT PORTUGUES, le 17 juillet

Nous félicitons l'union de

Julien GOIN et Gabrielle SEGALAT, le 23 juin
Simon PICARD et Marjorie MARTIN, le 23 juin
Christophe HARDOUIN et Carole BRUNET, le 30 juin
Clément GUENARD et Marie-Eve DAVID, le 30 juin
Cédric VILLIERS et Océane WARRIN, le 7 juillet
Jérémy FELICIANO et Vanessa ERVY, le 7 juillet
Vincent CHESTIER et Angélique THÉVENIN, le 7 juillet
Nicolas GUYOT et Alexandra LASNE, le 21 juillet
Laurent RIFFLET et Tifenn JOUAN, 28 juillet

Nous regrettons le départ de

Marie GORDOT veuve GOUSSAY, le 26 mai – 96 ans
Jean-Paul HECQUET, le 30 mai – 55 ans
André LOISEAU, le 2 juin – 60 ans
Hans GAWRON, le 12 juin – 86 ans
Jacqueline TARGANSKA veuve BARET, le 12 juin – 88 ans
Pierre SCHUMACHER, le 13 juin – 72 ans
Jacques MACÉ, le 14 juin – 81 ans
Nadine GILBERT, le 17 juin – 54 ans
François LAMBERT, le 21 juin – 74 ans
Yvette LE CLEACH veuve QUENOT, le 23 juin – 83 ans
Gérard BINET, le 23 juin – 81 ans
Solange LEROY veuve BOUDVILLAIN, le 27 juin – 97 ans
Jean-Claude ROCTON-DUMERY, le 1^{er} juillet – 78 ans
Paul BILLARD, le 2 juillet – 58 ans
Adelheit LAMMEL, le 7 juillet – 36 ans
Jacqueline ROUSSEAU épouse GAUCHER, le 8 juillet – 61 ans
Simonne LAMOTTE veuve BARDIN, le 10 juillet – 80 ans
Michèle LEROUGE épouse FELTEN, le 12 juillet – 68 ans
Annie-Claire TEUTSCH-DINE épouse DEMAILLY, le 22 juillet – 73 ans
Roseline FLEURY, le 25 juillet – 76 ans
Georgette KUTSCHECK veuve NOGARD, 25 juillet, 92 ans
Raymond DEFAY, le 28 juillet, 93 ans

HALLE DES SPORTS ET EXTÉRIEURS

**64 ASSOCIATIONS
SPORTIVES,
CULTURELLES,
CARITATIVES,
DE LOISIRS,
DE QUARTIERS...
VOUS ACCUEILLENT.**

ANIMATIONS,
DÉMONSTRATIONS,
INFORMATIONS, INSCRIPTIONS.

Espace Restauration/buvette au
bénéfice de l'association *Handicap
Espoir Ostéopathie.*

Espace Petites dégustations
gourmandes au profit de
l'association *Le petit Marc.*

STAND DE LA VILLE

« **L'AUTRE CHEMIN...** »
(barnum)

Expositions & Présentations

**Vos Élu-e-s et le Personnel
communal vous accueillent**

- La ZAP (Zone agricole protégée)
- L'Inventaire de la biodiversité
communale en collaboration avec
l'Institut d'écologie appliquée
- L'Audit énergétique des bâtiments
communaux
- Le quartier Saranéa
- L'ensemble immobilier La Guignace
- Le projet de La Chatonnerie

Forum des ASSOCIATIONS

8 SEPTEMBRE 2018

HALLE DES SPORTS

ACCÈS PAR L'AVENUE DU STADE / PARC RABARTIN
→ PARKINGS

10H > 18H30

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

- La Motte Pétrée
- le Parc des Vallées
- L'aménagement de l'A10
- la RD 2020

- L'École de musique
- L'École de danse
- L'École des sports

**10h-11h : ACCUEIL DES
NOUVEAUX SARANAIS**